

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

AID coordination

E-mail: secretariat@aid-com.be

Site web: www.aid-com.be

Tél.: 02/246.3862

579, Chaussée de Hecht 1030 Bruxelles



TABLE DES MATIERES

| 1. INT | RODUCTION | | 3 |
|---------|---|----|----|
| 2. LES | CENTRES | | 5 |
| | STAGIAIRES | | |
| 4. L'AI | D COORDINATION ET LE CAHIER DES CHARGES | | 9 |
| 4.1. | LA REPRÉSENTATION | 9 | |
| 4.2. | L'AIDE A LA GESTION | 12 | |
| 4.3. | L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT | 17 | |
| 4.4. | LA RÉFLEXION ET L'ANIMATION PÉDAGOGIQUE | 21 | |
| 4.5. | L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION | 30 | |
| 5. CON | CLUSIONS | | 33 |
| LES TI | EMPS FORTS DE 2020 | 33 | |
| LES P | ERSPECTIVES 2021 | 34 | |
| ANNEX | ES | | 36 |

1. INTRODUCTION

Le réseau des AID a, depuis son origine, l'ambition d'accompagner et de soutenir des acteurs de développement dans le domaine de la formation et l'emploi. Ce développement s'entend au départ des territoires, en fonction des besoins socioéconomiques locaux, au plus proche des acteurs de terrain et des publics, dans une perspective durable, solidaire et égalitaire.

Ces principes, nous veillons à les mettre en œuvre avec cohérence, tant dans nos actions, que dans nos méthodes. Il s'agit d'une vision que l'on pourrait qualifier de "progressiste", "constructive", qui s'incarne dans l'action et la mise en projet.

Mais en 2020, la pandémie a bouleversé le plan d'action relatif à l'accompagnement tel que défini par les membres du réseau en début d'année. Il a fallu répondre avec une grande réactivité à un besoin d'information et de compréhension d'un environnement devenu inintelligible. Ceci s'est rapidement combiné avec la nécessité d'apporter des réponses en termes de soutien concret sur différents aspects liés à la gestion des centres :

Soutien à la gestion administrative

- Création de ressources partagées en termes de protocoles sanitaires
- Développement d'un cadre de procédure commun afin de rendre compte de la participation des stagiaires aux activités de formation et d'accompagnement au fil de l'évolution de celles-ci et de l'évolution du cadre administratif en la matière
- Développement d'appels à marchés types pour justifier des subventions exceptionnelles consenties par le gouvernement afin de faire face à la digitalisation des formations
- Production d'outils de communication et de gestion synthétiques, complets et concrets pour permettre aux opérateurs d'adapter leur organisation aux évolutions légales et administratives
- Accompagnement individuel des centres à la mise en œuvre de ces différents outils
- Mutualisation des bonnes pratiques sur un support web

Soutien à la gestion financière

- Développement d'outils de monitoring interne
- Développement d'outils internes afin de travailler les budgets 2020 sur base du cadre financier, au fil des évolutions de celui-ci
- Participation au monitoring sectoriel
- Accompagnement des centres à l'utilisation de ces outils et travail d'analyse sur les résultats
- Mutualisation des bonnes pratiques sur un support web
- Accompagnement particulier des centres HORECA afin de permettre, là où cela a été possible, de maintenir une activité économique

Soutien à la gestion des ressources humaines

- Accompagnement des directions à la création d'un cadre de travail adapté aux périodes de confinement et de déconfinement (organisation du travail, outils et organisation de la communication, système d'évaluation)
- Accompagnement pour favoriser la formation des travailleurs à la digitalisation de leur travail
- Mutualisation des bonnes pratiques sur un support web

Soutien au développement pédagogique

- Accompagnement des directions et des équipes à la mise en œuvre de nouvelles organisations pédagogiques combinant les contraintes sanitaires et les besoins socio-pédagogiques des stagiaires
- Création d'une plateforme web de ressources pédagogiques et de didacticiels

Soutien psycho social

- Avec la pandémie, les phases de confinement et de déconfinement, les incertitudes financières, juridiques, administratives, sanitaires ont plongé nombre de directions et d'équipes dans le désarroi. Un travail important a été mené pour « garder le contact » et permettre aux acteurs de se soutenir mutuellement pour comprendre, reprendre maîtrise sur leur environnement et surmonter ces difficultés.
- L'équipe a entretenu des contacts bilatéraux avec les directions de façon permanente afin d'être à l'écoute, de prendre en compte les besoins, de relayer les demandes et d'accompagner les directions à la mise œuvre des réponses adaptées
- Organisation de temps d'échanges et d'intervision entre directions sur leurs ressentis et leur manière de gérer leurs centres et les personnes qui y évoluent pendant la pandémie

Toutefois, en situation de crise, il est aussi essentiel de ne pas se focaliser sur les seuls évènements conjoncturels et garder en ligne de mire les projets à long terme comme les enjeux à moyen terme. En effet, le précédent gouvernement wallon a laissé pas mal de "cadavres dans le placard" de l'ISP, cadavres qu'il faut impérativement gérer si on ne veut pas voir les situations financières se détériorer. Et plus que jamais, nous devons rester attentifs aux évolutions lentes ou rapides de nos sociétés. A la place laissée aux acteurs associatifs pour déployer en toute liberté leur créativité et leur capacité unique à construire des réponses innovantes face aux besoins nouveaux qui émergent. Ainsi qu'à la place, laissée aux personnes en situations d'exclusion, à la liberté réelle qui leur est offerte de s'investir dans des projets concrets, qui leur permettent de vivre, exister et s'émanciper.



2. LES CENTRES

Le réseau AID se compose de 30 associations, dont 25 en Wallonie et 5 à Bruxelles. On distingue seize centres intégrés et quatorze centres associés.



Les centres membres du réseau des AID:

| | WALLONIE | | | | |
|----|---|---------|-----|------|--|
| 1 | Agora | Intégré | | DéFl | Alphabétisation |
| 2 | A Idées formation | Intégré | | DéFl | Bureautique - Communication graphique <u>Economie sociale</u> : Maintenance informatique |
| 3 | Alter Form | Intégré | | DéFl | Aide-soignant - Gros-œuvre de la construction |
| 4 | AID Hainaut Centre | Intégré | EFT | DéFl | Maçonnerie - Menuiserie - Restauration - Aidesoignant - Animateur socioculturel – Vente et étalage |
| 5 | AID Soleilmont | Intégré | EFT | | Aménagement et entretien de parcs et jardins |
| 6 | AID Val de Senne | Intégré | EFT | DéFl | Valoriste en ressourcerie - Rénovation écologique et classique - Menuiserie - Aide- ménager |
| 7 | Croc'Espace | Intégré | EFT | | Restauration |
| 8 | Depromesem | Associé | | DéFl | Bureautique - Orientation professionnelle |
| 9 | En Avant | Associé | | DéFl | Accompagnement d'enfants et accueil extrascolaire |
| 10 | Habilux | Intégré | EFT | | Aménagement et entretien de parcs et jardins - Restauration |
| 11 | L'Escale | Intégré | EFT | DéFl | Aménagement et entretien de parcs et jardins - Parachèvement du bâtiment - Peinture - Orientation professionnelle |
| 12 | La Trêve | Intégré | | DéFl | Bureautique – Alphabétisation – FLE - Orientation professionnelle - Initiation à l'informatique |
| 13 | Le Cid | Intégré | | DéFl | Aide-soignant - Aide-ménager - Orientation professionnelle |
| 14 | Le Perron | Intégré | EFT | | Restauration |
| 15 | La Calestienne | Associé | EFT | | Restauration - Eco-cantonnier - Ecoconstruction - Nettoyage - Orientation professionnelle |
| 16 | La Charlemagn'rie | Associé | | DéFl | Alphabétisation - FLE - Remise à niveau – Restauration - Initiation à l'informatique - Orientation professionnelle |
| 17 | La Passerelle | Associé | EFT | | Auxiliaire de l'enfance, accueil extra-scolaire |
| 18 | Mode d'emploi Brabant wallon | Associé | | DéFl | Orientation professionnelle - Remise à niveau |
| 19 | Mode d'emploi Charleroi | Associé | | DéFl | Orientation professionnelle - Remise à niveau |
| 20 | Mode d'emploi Liège - Huy - Waremme | Associé | | DéFl | Orientation professionnelle - Remise à niveau |

| 21 | Mode d'emploi | Associé | | DéFl | Orientation professionnelle - Remise à niveau | |
|------------|-------------------------------------|---------|-----|------|--|--|
| Luxembourg | | | | | | |
| 22 | Mode d'emploi Mons – La Louvière | Associé | | DéFl | Orientation professionnelle - Remise à niveau | |
| 23 | Mode d'emploi Namur | Associé | | DéFl | Orientation professionnelle - Remise à niveau | |
| 24 | Mode d'emploi Wallonie Picarde | Associé | | DéFl | Orientation professionnelle - Remise à niveau | |
| 25 | Parfums du Monde | Associé | EFT | | Restauration | |
| | BRUXELLES | | | | | |
| 26 | ARPAIJE | Associé | AFT | | Restauration | |
| 27 | CEFAID | Intégré | | OISP | Bureautique - Accueil et Tourisme - Webdesign - Gestionnaire PC & réseaux | |
| 28 | CF2m | Intégré | | OISP | Aide-comptable - Animateur multimédia – Webdesign – Web développeur - Gestionnaire PC & réseaux Economie sociale : Communication digitale – Recyclage et réemploi de matériel informatique | |
| 29 | COFTEN | Intégré | | OISP | Gestionnaire PC & réseaux - Aide-comptable - Bureautique | |
| 30 | La Chôm'hier | Intégré | | OISP | Alphabétisation, Remise à niveau <u>Economie sociale</u> : Restauration | |

3. LES STAGIAIRES

Les informations, ci-dessous, intègrent les données de l'ensemble des centres AID, qu'ils soient intégrés ou associés.

De façon synthétique, notre action en 2020 a concerné 1647 personnes. C'est bien moins élevé qu'en 2019 (2187 personnes). Le nombre d'heures prestées diminue tout autant. En 2019, les centres avaient réalisé 969.427 heures. En 2020, ils en ont réalisé 639.440.

Une lapalissade incontournable au moment de faire le bilan d'une année 2020 hors normes, les impacts de la pandémie de Covid-19 sont significatifs! Et elle rend encore ce début de 2021, particulièrement ardu pour l'organisation de nos formations.

En annexe, différents graphiques détaillent l'analyse du public par sexe, suivant le niveau de qualification (dernier diplôme obtenu), l'âge, le statut administratif à l'entrée en formation et les résultats d'insertion par rapport à l'objectif professionnel (emploi ou formation).



Animation autour de la charte et des valeurs du réseau, avec des stagiaires de l'A Idées Formation (Nivelles) - Février 2020

4. L'AID COORDINATION ET LE CAHIER DES CHARGES

L'AID Coordination est l'outil commun pour animer le réseau et prester des services collectivement et individuellement pour l'ensemble de <u>ses membres</u>. Elle décline ses actions en 5 axes majeurs.

4.1. LA REPRÉSENTATION

Au travers les relations partenariales (<u>Interfédé</u>, <u>Febisp</u>, <u>Fesefa</u>...) et les relations au politique, l'AID Coordination assure la représentation, la défense et la promotion des intérêts de tous les centres de formation du réseau AID.

L'AID Coordination veille à ce que les centres du réseau AID aient une bonne maîtrise des tenants et aboutissants des débats et soient donc impliqués dans la discussion, en particulier en amont des décisions. Cela rend indispensable une politique interne volontariste d'information et de communication. L'Inter-AID est le lieu de régulation de ces débats, tandis que le Bureau ou le CA de l'AID Coordination sont les lieux formels de prise de décision. Ces différentes instances se réunissent à un rythme mensuel afin de garantir une communication optimale et baliser l'exercice des différents mandats.

4.1.1. Les points marquants

- La représentation et la défense du secteur CISP en vue de modifier les réformes apportées par le Ministre Jeholet. Réforme de l'AGW CISP et de l'AGW GDE, réforme du décret APE, réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi.
- La concertation avec les acteurs et partenaires, négociations avec les interlocuteurs politiques.
- La représentation et la défense du secteur de l'ISP face à la crise sanitaire afin de préserver l'emploi, les finances des centres, leur capacité d'accueillir, d'accompagner et de former les personnes.

4.1.2. Les mandats externes "pour le compte de tous"

- Les instances de l'Interfédération des CISP (Bureau, CA et AG). Elles réunissent l'ensemble des représentants de chacune des cinq fédérations CISP actives en Wallonie et organisent la concertation et la représentation du secteur. C'est par ailleurs via l'Interfédé que sont organisées les rencontres de concertation avec les partenaires du secteur : FOREM, MIRE, SAACE... auxquelles participent les représentants des fédérations.
- Le GT politique (et GT juristes) de l'Interfédé instruit les dossiers à caractère politique en marge des instances de l'Interfédé.

- L'assemblée générale de la FEBISP: La concertation au sein du secteur de l'ISP bruxellois et la représentation de celui-ci sont déléguées à la FEBISP. Les AID y sont représentées directement par les centres au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration (mandat de Aurore Di Giusto directrice de La Chôm'hier, débuté en 2019). L'AID Coordination est aussi présente au sein de l'assemblée générale, c'est Daniel Fastenaekel qui exerce le mandat.
- Les instances de concertation sociale: FESEFA et Association d'employeurs MOC. L'AID Coordination exerce par ailleurs la représentation patronale des centres du réseau au sein des instances. A la FESEFA pour ce qui est des enjeux sectoriels de l'ISP bruxellois et wallon, au sein du CE et CPPT de l'Association d'employeurs MOC pour ce qui est du niveau "entreprise".
- La Commission pédagogique et le GT Pédagogique de l'Interfédé réunissent les fédérations autour de la mission de formation continuée des travailleurs du secteur et des enjeux pédagogiques de l'accompagnement des stagiaires. En 2020, ces deux lieux se sont notamment consacrés à la reconnaissance des acquis de formation et la validation des compétences, au numérique et à la nouvelle programmation FSE 2021-2028.
- Le Comité de rédaction de L'Essor, la revue du secteur qui est publiée trimestriellement par l'Interfédé à destination du secteur et de ses partenaires. Au sein du comité, les membres des fédérations développent chaque numéro de la revue grâce à leurs propres articles, ou des contributions internes ou externes au secteur, selon les sujets abordés. En 2020, le Comité de rédaction a publié quatre numéros, aux thématiques diverses : le programme de formation de l'Interfédé, la formation des jeunes, l'économie sociale et d'insertion ainsi qu'un numéro consacré aux impacts de la pandémie sur le secteur et les stagiaires.
- Le GT communication de l'Interfédé réunit les responsables communication des fédérations pour soutenir la construction d'une identité commune et d'une communication sectorielle. Il intervient notamment dans l'organisation d'évènements et l'élaboration d'outils de communication sectorielle. En 2020, le GT Communication a travaillé, par exemple, sur la coordination de l'évènement CISP en action porté par les plateformes, sur une action spécifique visant les parlementaires wallons (ces deux actions ont dû être reportées en raison de la crise sanitaire), sur la réalisation de vidéos sectorielles (cahier des charges, choix du prestataire, écriture des scripts), ou encore sur l'évaluation du plan de communication. Il est également un lieu d'échange d'informations sur l'actualité des autres fédérations.

- Le GT Analyse & Etudes de l'Interfédé établit différents rapports analytiques en regard de l'évolution du secteur afin de pouvoir en tirer des conclusions stratégiques. L'approche se veut tout à la fois globalisante : en proposant un aperçu statistique et descriptif du secteur, de son offre et de ses heures de formation ainsi que du profil et du parcours de son public, que plus ciblée : en proposant quelques chiffres-clés révélateurs et présentés sous un format extrêmement accessible.
- Le GT Numérique de l'Interfédé s'est mis en place courant 2020 en raison de la prégnance croissante du numérique dans le secteur. D'abord établi pour suivre les avancées du projet Start Digital, il est chargé de toutes les questions ayant trait au numérique. Depuis son début, il a traité notamment de la formation à distance, de la formation numérique des équipes et des stagiaires, de la réforme PMTIC, du positionnement du secteur vis-à-vis de la digitalisation, de l'implémentation de la mesure Coup de pouce digital...

4.1.3. AID Expertise externe

- GT Accompagnement IPSP: Une démarche a été initiée en 2017 pour élaborer les contours de la fonction d'accompagnateur en CISP. Cette démarche s'inscrit dans l'action de formation des travailleurs du secteur et vise à préciser les contours de cette fonction. Un référentiel présentant les axes compétences à mobiliser pour les différents l'accompagnement psycho-social, pédagogique et socio-professionnel a et est disponible sur le site de l'Interfédération: https://www.interfede.be/le-referentiel-de-competences-delaccompagnement-en-cisp/.
- Co-animation de la formation CISP QUESAKO de l'Interfédé, module de 2 jours permettant aux travailleurs du secteur de mieux le connaître. Le module explore l'histoire du secteur, ses enjeux, son décret, ses particularités pédagogiques... et la manière dont la question de lutte contre l'exclusion sociale et économique des publics le traverse.
- Chargés de cours à l'Institut Cardijn, département Social, en BAC 3 : "Politiques d'Insertion Socioprofessionnelle". Il s'agit d'un cours à option qui emmène les étudiants, au départ d'un cadre d'analyse relatif aux différentes formes d'exclusion, à la rencontre des acteurs de l'insertion, de leurs publics, de leurs actions, de leurs interactions et de leur relation et forme d'adhésion tant à la notion de valeur travail qu'aux politiques d'activation.

4.2. L'AIDE A LA GESTION

L'aide à la gestion se construit au départ des réalités et besoins de chaque centre de formation « AID ». L'enjeu est de faire collectivement et solidairement face aux défis qui déterminent la poursuite de chaque projet individuel.

L'approche offre une réponse sur mesure mais également une mutualisation conjointe au sein du réseau pour inspiration et enrichissement respectif. Ainsi, l'AID Coordination délègue un permanent à l'accompagnement et au suivi de chacun des centres « AID » en complément de la mise à disposition partagée d'expertises tant administratives, comptables, que financières. Cela engendre une connaissance pointue de la réalité et des spécificités de chaque structure.

4.2.1. Les temps forts

GT "Administratifs et financiers"

2019 avait été marquée par les aléas législatifs impactant les centres AID. Or les nouvelles dispositions soulèvent des questions d'opérationnalisation selon trois temporalités :

- le Code des sociétés et associations questionne les pratiques et nécessite de trouver des réponses immédiates;
- le Guide des dépenses éligible bouleverse les habitudes et les équilibres... en étant promis à renégociation et réécriture par la nouvelle majorité gouvernementale wallonne, ouvrant entretemps une délicate période d'incertitude à devoir appréhender le plus pragmatiquement possible;
- les vices de l'AGW Cisp doivent être intégrés jusqu'à nouvel ordre, ou pas.

L'AID Coordination a fait le choix de poser des balises dès l'entame de 2020, tout en restant attentive à l'évolution des thématiques restées en souffrance. Comme promis, 3 « Vademecum » ont dès lors été élaborés puis présentés afin de baliser les ajustements opérationnels à réaliser.

Révision des statuts en collaboration avec Syneco

Les asbl disposent d'une échéance portée à 2024 pour actualiser leur statut en conformité avec le nouveau Code. Sachant que toute modification intervenant dans l'intervalle doit intégrer les nouvelles modalités légales... et que certains statuts au sein du Réseau présentaient déjà quelques signes d'obsolescence avancée avant ça.

Selon un souci d'approche collégiale privilégié au sein d'AID, une démarche groupée a été proposée pour les centres souhaitant un toilettage a minima,

sinon mener une réflexion plus profonde autour de leurs statuts. L'expertise de Syneco a été mobilisée à cet effet.

Préparation des Assemblées Générales

Le nouveau Code des associations a circonscrit et alourdi la responsabilité des membres des Conseils d'Administration, notamment à travers le cas des AG annuelles. Mandaté par l'AID Coordination au vu de son expertise développée sur la question, Fernand Maillard a sensibilisé les centres sur les impacts à attendre du Code et sur les modalités à garder à l'esprit en matière d'organisation et de tenue des assemblées, en tentant de préserver la convivialité chère au secteur.

• Le marché public des assurances

Nouvelle obligation et impact majeur né de l'entrée en vigueur du nouveau Code: la justification de toute dépense éligible selon une logique de marché s'est désormais invitée en tant que bonne pratique administrative imposée à une structure bénéficiant de subventions pour mener une action sociale. Les assurances représentant un outil incontournable dans la vie des centres eu égard les risques encourus à travers leurs activités, un portefeuille de polices diverses figure au chevet de toute Direction en charge, sachant que le portefeuille est désormais ouvert à concurrence sous peine de perdre en éligibilité.

L'AID Coordination a dès lors porté sur les fonts baptismaux une centrale d'achat intégrant les différentes assurances requises au sein du secteur. La sollicitation d'expertise requise vu la technicité du dossier, la publicité portée à un niveau européen vu les montants en jeu et l'attribution du marché public selon les règles de l'art ont jalonné l'année 2020. De sorte que les centres puissent alors opter pour des polices amenées à entrer en vigueur au 1^{er} janvier 2021.

Ont ainsi été examinées et mises en œuvre diverses couvertures et garanties possibles et disponibles sous différentes variantes optionnelles éventuelles. Au final, à titre individuel ou mutualisé (voir ci-après) sont désormais couvertes et rendues éligibles les dépenses liées à la couverture de risques en matière d'accident de travail, de responsabilité civile ('Objective', 'Exploitation', 'Administration', 'Cyber-criminalité'), de dommages matériels (Incendie, Risques électroniques, Bris de machine, Valeurs) et autres dégâts encourus aux véhicules et lors de mission de service.

Fonctionnement et contreparties en réseau

Sous un angle plus institutionnel, les initiatives et tendances législatives intervenues dernièrement questionnent l'opérationnalisation des missions habituellement menées pour compte de tous. La logique fixant les cotisations s'en trouve elle-même hypothéquée, puisque la solidarité fondant les échanges mutuels est court-circuitée par la nécessité d'objectivation individuelle.

Un travail d'ajustement a ainsi été acté et initié en 2020, avec le souci en toile de fond de baliser davantage encore à l'avenir les services rendus ou échangés ou entre centres.

• Financement & philanthropie

Les conditions d'octroi des subventions ainsi que le cadre légal des contrôles se complexifiant, là où la logique de précarisation ne tarit pas, rechercher des sources renouvelées de financement est un chantier dont l'intérêt ne cesse de croître.

S'il faut alors se résoudre à toucher le fond pour toucher les Fonds, la tentation mérite d'être interrogée, explicitée et objectivée au vu des pratiques du réseau, avant de se mettre en quête de moyens supplémentaires, souvent détenus par des acteurs ne relevant ni de la sphère publique ni du non-marchand. Alternative ou complémentarité ? Une expertise en philanthropie d'entreprise et d'investissement à impact social a posé le cadre et fournit les outils pour lancer les réflexions à cet égard au sein des centres.



4.2.2. Le suivi en continu selon une logique de réseau

Quatre outils singuliers matérialisent le support offert aux centres dans le cadre de l'accomplissement et du suivi de leurs missions.

Une base de données commune

L'usage par une large majorité de membres de la base commune de données GSAO permet aux centres de répondre aux injonctions en matière de rapport administratif, en intégrant annuellement et de manière très souple les différentes modifications d'encodage. Cet outil, spécifique au secteur, s'adapte aux diverses situations de terrain. Une formation annuelle est proposée pour la mise à niveau des connaissances de l'outil et le transfert des données encodées vers les supports adéquats, et tout au long de l'année, l'équipe GSAO de l'AID Coordination se tient disponible pour tout problème ou toute question qui surviendrait dans l'utilisation de l'outil.

Des assurances mutualisées

La mutualisation du risque continue à rendre sa probabilité moins aléatoire, donc plus intéressante à gérer pour l'assureur, tout en permettant à chaque centre de bénéficier d'une couverture élargie en contrepartie d'une prime individuelle moins élevée.

Un Fonds de solidarité

Une logique assurantielle solidaire a été développée via une contribution volontaire alimentant un Fonds activable selon les circonstances, en parfaite adéquation avec l'ADN du réseau et en réponse collective aux inévitables vicissitudes contemporaines affectant potentiellement chaque structure.

Une trésorerie commune

Des flux arbitrés par l'AID Coordination afin de rééquilibrer les écarts de trésorerie apparaissant au gré des financements, des activités et des régions, permet à chaque centre de bénéficier d'une garantie dans sa gestion quotidienne.

4.2.3. Le suivi en continu et/ou selon une approche individualisée

Accompagnement singulier et appuyé

En 2020, la Charlemagn'rie a sollicité les services de l'AID Coordination audelà du support de base afin de répondre aux risques ponctuels auxquels son staff voulait apporter des réponses désormais plus structurelles.

Le centre a souhaité plus concrètement repositionner son offre de formation en réorganisant notamment l'affectation des ressources pédagogiques. L'AID Coordination a accompagné le redéploiement et accompli la mission en axant l'approche autour de différents angles complémentaires.

• Comptes en miroir

Compte tenu de l'interconnexion voulue et organisée comme telle au sein du réseau, un travail de mise en concordance s'est poursuivi en 2020, singulièrement en Région bruxelloise, de sorte que la connaissance réciproque se renforce alors également par ce canal.



4.3. L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

En fonction des questions abordées collectivement ou des enjeux relevés individuellement dans les centres, des réponses spécifiques et adaptées sont données aux centres membres du réseau des AID. Cette mission d'aide au développement se met en œuvre par un accompagnement particulier des centres, en fonction de leurs envies et besoins de développement. Organisation du travail, développement des outils, amélioration de l'encadrement... l'accompagnement se fait toujours en articulation avec les réalités quotidiennes des équipes.

En 2020, les équipes continuent leur travail pour concrétiser et implémenter ces solutions :

• Accompagnement d'équipe auprès du centre CROC'Espace

Un travail pédagogique a été entrepris avec l'équipe, à distance, afin de retravailler les descripteurs et indicateurs d'évaluation tant des compétences techniques que transversales en lien avec le Programme Individualisé de Formation.

Intervision des directions bruxelloises

Le dispositif d'intervision des directions des AID bruxelloises a continué son cours en 2020, mais a été sensiblement freiné par les confinements successifs. Les thématiques traitées lors de ces rencontres ont été celles qui sont au cœur des préoccupations des directions : gestion quotidienne, gestion d'équipe, relations partenariales, gestion financière, etc. Le dispositif sera poursuivi en 2021.

Accompagnement ILI via Risome

Lancé en 2018, RISOME est un réseau d'opérateurs d'accompagnement et de formation à destination de migrants, dont de nombreux acteurs ILI. Comme le secteur ILI, Risome se structure et se professionnalise progressivement. Une permanente est à pied d'œuvre depuis 2019. Une articulation opérationnelle est née entre RISOME et les AID, permettant de travailler sur les questions d'accompagnements des opérateurs, d'intégrer la dynamique institutionnelle nouvelle du secteur, mais aussi de travailler en complémentarité entre deux secteurs (intégration et insertion) relevant de la même Ministre en région wallonne.

La formation continuée

Au-delà de son implication au sein de la Commission Pédagogique et du GT Pédagogique de l'Interfédé et des divers groupes de travail internes, l'AID Coordination travaille aussi à la formation continuée du réseau AID au travers de l'Inter-AID.

Cette réunion mensuelle réunit les directions et coordinations des centres, ainsi que leurs collaborateurs concernés par les thématiques débattues.

Ainsi, chaque mois, une thématique centrale est abordée, tantôt plutôt de l'ordre pédagogique, d'autre fois plus "technique" (gestion quotidienne, enjeux politiques, etc.). Ces thématiques sont sélectionnées de manière à être en lien avec les réalités et actualités des centres AID, et résultent de la réflexion de l'équipe de l'AID Coordination à travers son plan d'action.

La plateforme Trello de partage de ressources

Comme expliqué en introduction, la pandémie a nécessité de mettre en œuvre, de manière proactive, des soutiens concrets touchant aux différents aspects de la gestion des centres. Parmi les multiples réponses apportées, il y a la plateforme Trello, qui fonctionne comme un grand tableau de bord, facilement accessible par tous, pour collecter et archiver en un seul lieu, l'ensemble des ressources pédagogiques, administratives et psychosociales en lien avec la collaboration et la formation à distance.

Au fil du temps, ces ressources se sont multipliées et elles ont été réorganisées pour faciliter la recherche à l'intérieur du tableau. L'objectif principal de cet outil est de soutenir le partage, entre tous, des pratiques, outils, documents utiles pour s'adapter au mieux aux exigences de cette période de crise. Aujourd'hui, c'est plus de 120 ressources qui sont répertoriées dans 12 colonnes, avec des ressources particulières par filière (HoReCa, orientation et recherche d'emploi...) ou par thématique (gestion d'équipe et organisation du travail, suivi psychosocial...).



Réunion transnationale des partenaires du projet EDAP, en France Février 2020

En 2020, les Inter-AID ont traité des thématiques suivantes :

| Janvier 2020 | Projet de décret Accompagnement adapté |
|-------------------|--|
| | Echanges autour du projet d'accompagnement des DE, en compagnie de Basilio Napoli, Directeur général adjoint Stratégie du Forem |
| | (Re)Lancer son chantier communication |
| Février 2020 | Présentation du Plan d'action MOC, avec Ariane Estenne, présidente du MOC et Julien Gras, conseiller politique du MOC |
| Mars 2020 | Présentation des comptes en AG, organisation des instances et CSA, avec Fernand Maillard, réviseur d'entreprises, formateur dans le secteur non marchand et intervenant auprès d'asbl Actualités (Syneco) |
| Avril 2020 | Formation concomitante et savoirs de base en chantier, avec Justine Duschêne, chercheuse à Lire et Ecrire en Région Wallonne |
| | Mutualisation des pratiques durant le confinement |
| Mai 2020 | Marché public : notre cahier des charges pour les assurances Examen des différentes couvertures, garanties proposées et variantes optionnelles éventuelles pour validation |
| | Déconfinement : Questions, stratégies et outils / Tableau de bord Trello "Collaborer et former à distance" |
| Juin 2020 | Privation d'emploi et santé, avec Laura FAURE, chercheuse à la FTU Présentation de l'étude conjointe réalisée par la FTU et les TSE sur l'influence du statut social de chômeur euse dans l'évolution de la santé |
| | Egalité et discriminations durant le confinement, avec Ariane Estenne, présidente du MOC et Julien Gras, conseiller politique du MOC |
| | Présentation de la démarche d'enquête populaire du MOC pour associer les AID |
| Septembre 2020 | Tour de table de rentrée |
| 2020 | Enquête populaire en AID Participation du réseau AID à l'enquête populaire du MOC |

| Octobre 2020 | La formation à distance, avec Rochane KHERBOUCHE, responsable du projet TICE à Bruxelles Formation Présentation de modalités pédagogiques innovantes : réseaux sociaux, classes inversées et outils web 2.0 |
|------------------|--|
| Novembre 2020 | Le télétravail, avec Laurent Taskin, professeur UCLouvain en Sciences du Travail et à la Louvain School of Management Présentation organisée en collaboration avec le Collège des secrétaires MOC, autour du télétravail comme possible dimension de l'organisation du travail |
| | Attribution du marché public des assurances |
| Décembre 2020 | Toucher les Fonds ? Pourquoi (pas) ? avec Virginie Xhauflair, chargée de cours à HEC Liège Présentation et expertise autour de la philanthropie et de l'investissement à impact social |



Inter-AID virtuelle, Juin 2020

4.4. LA RÉFLEXION ET L'ANIMATION PÉDAGOGIQUE

Notre mission de réflexion et d'animation pédagogique s'articule autour des valeurs du réseau AID qui prônent le développement d'initiatives génératrices d'égalité pour lutter contre l'exclusion socioprofessionnelle. Cette mission soutient le travail des responsables et des équipes (pédagogiques et psychosociales) dans la mise en œuvre d'activités individuelles et collectives d'émancipation des stagiaires.

Nos assidus lecteurs ne sont pas sans savoir que, depuis de très nombreuses années, l'AID Coordination défend les spécificités du secteur de la formation socioprofessionnelle afin qu'elles soient reconnues dans la mise en place des systèmes belges et européens de reconnaissance des acquis d'apprentissage tout au long de la vie.

L'année 2020 n'a pas dérogé à cet adage et a poursuivi le travail de réflexion et de développement de projet tant méthodologiques que pédagogiques afin de permettre à nos stagiaires de valoriser leurs acquis d'apprentissage à la fois auprès de nos partenaires en EFP et auprès de futurs employeurs.

Un autre aspect central dans nos réflexions en réseau AID porte sur le travail de développement des activités émancipatrices individuelles et collectives de nos publics par le biais de la formation continuée des travailleurs mais aussi par des projets spécifiques s'appuyant sur les principes de l'éducation permanente.

Différents projets européens nous ont permis d'appuyer et d'enrichir nos actions. Vous trouverez leur description ci-dessous. Ils portent sur les thématiques de la reconnaissance des acquis, de l'approche par compétences, du développement d'outils pédagogiques spécifiques aux EFT "Vers l'emploi" et de l'émancipation.

4.4.1. La reconnaissance des acquis :

Afin de renforcer les différents travaux engagés depuis plus de 20 ans au sein du réseau AID, deux projets relatifs à la reconnaissance des acquis de nos publics ont été poursuivis en 2020, et un nouveau projet a débuté :

RAFT – Reconnaissance des acquis en formation par le travail

Lancé en novembre 2020, le projet Erasmus + RAFT, dont l'AID Coordination est à l'initiative et co-porteur avec l'AGFE, a pour objectif de construire des dispositifs d'évaluation qui pourront soutenir la formalisation de l'évaluation des compétences en situation de formation par le travail en vue d'une reconnaissance desdites compétences tout en préservant le contexte général informel de la formation.

Ce projet fait suite aux travaux et constats réalisés dans le cadre du projet NT4S (voir section "Vers l'emploi") et rassemble 8 partenaires issus de 6 pays européens :

- Association de Gestion des Fonds Européens AGFE, France
- Actions Intégrées de Développement- AID, Belgique
- Association locale d'insertion par l'économique- ALIE, France
- INUK, Slovénie
- UNIVERSITÄT KLAGENFURT, Autriche
- SCUOLA CENTRALE FORMAZIONE ASSOCIAZIONE- SCF, Italie
- ZEMGALES, Lettonie
- CHANCE B HOLDING GMBH, Autriche

Ces partenaires mettront pendant 2 ans et demi leurs expériences et leurs expertises à contribution afin d'élaborer et de tester auprès de professionnels et de leurs stagiaires, les outils et méthodologies développées dans RAFT :

- Référentiels d'évaluation dans les secteurs horticulture et restauration.
- Guide sur les méthodes d'évaluation des acquis en formation par le travail
- Un document stratégique pour la reconnaissance des acquis de formation informels/non formels des publics peu qualifiés viendra consolider l'initiative RAFT en définissant une stratégie de mise en œuvre destinée aux politiques, décideurs locaux et acteurs sectoriels.

Toutes les informations sur le projet et ses thématiques sur notre site dans la rubrique "Nos projets": Reconnaissance et validation des acquis, sur le site du projet : http://www.raft-project.eu/ et sur sa page Facebook: https://facebook.com/raft.project



Programme d'Appui aux Réformes Structurelles (PARS) – Reconnaissance des acquis d'apprentissage en CISP

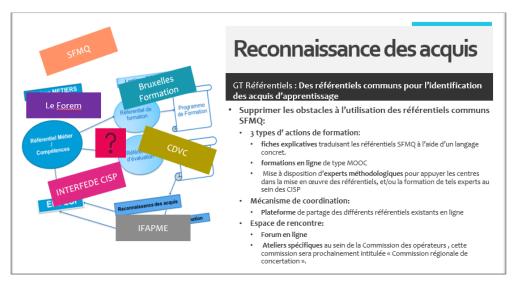
Le SPW Emploi-Formation et l'Interfédé ont sollicité le soutien de la Commission Européenne (via le Programme d'Appui aux Réformes Structurelles – PARS) et de l'OCDE dans le but d'améliorer la reconnaissance des acquis d'apprentissage en CISP pour les personnes peu scolarisées. L'objectif du projet est de faciliter leur insertion socioprofessionnelle et de favoriser les passerelles avec d'autres opérateurs.

L'AID Coordination a été engagée par l'OCDE comme expert local en matière de reconnaissance des acquis en Belgique francophone.

Pour rappel, le projet a débuté en 2019 et se clôturera le 22 juin 2021 par un webinaire. Ce projet se déroule en trois étapes afin de produire les recommandations finales de l'OCDE pour permettre d'accéder à la reconnaissance des acquis de nos publics :

Les grandes étapes du projet :

- Sept. à Déc. 2019: Production des <u>Analyses OCDE</u> et séminaire de présentation du projet:
 - Présentation des bonnes pratiques européennes inspirantes sur la reconnaissance des acquis en lien avec des systèmes qualité innovants
 - o <u>L'évaluation et la certification des acquis d'apprentissage en CISP en</u> Wallonie
 - o <u>Présentation de l'état des lieux des pratiques existantes au sein des CISP</u> en matière d'évaluation
- Janv. à Oct. 2020 : Organisation de 3 GT thématiques sur la Reconnaissance des acquis
- Oct. à Déc. 2020 : Organisation d'un <u>webinaire qualité</u> et lancement des GT Qualité
- Décembre 2020 : Webinaire des fédération CISP : Premières recommandations « GT Reconnaissance des acquis »





- Mars 2021 : Webinaire des fédérations CISP présentant les Recommandations de l'OCDE
- Avril 2021 : Consultation de l'ensemble des Fédérations sur les recommandations finales
- 22 Juin 2021 : Webinaire final





ENVOL – Reconnaissance des compétences transversales et professionnelles aux premiers niveaux du Cadre Européen des Certifications (CEC)

ENVOL est un projet européen ERASMUS+ dont l'AID Coordination est porteur. Il vise la reconnaissance des acquis des adultes peu qualifiés dans le cadre de formations non et/ou informelles.

Les résultats attendus en avril 2022 sont :

- Un guide pour identifier et définir les processus et procédures par lesquels l'apprentissage non formel et informel pourrait être reconnu aux niveaux 1 et 2 du Cadre Européen des Certifications dans les différents pays partenaires du projet.
- Un modèle de positionnement pour le développement d'un modèle pour le positionnement des évaluations formatives et sommatives des pays partenaires aux niveaux 1 et 2 du cadre des qualifications.
- Un guide pratique pour permettre le positionnement des résultats d'apprentissage aux niveaux 1 et 2 des cadres nationaux des certifications.
- Un guide de recommandations pour disposer de recommandations politiques pour la mise en œuvre de la reconnaissance de l'apprentissage non formel/informel aux niveaux 1 et 2 du cadre européen des certifications.

Toutes les informations sur le projet et ses thématiques sur notre site dans la rubrique "Nos projets": Reconnaissance & validation des acquis. Vous pouvez également accéder et vous abonner à la page Facebook du projet via ce lien: https://www.facebook.com/envol2020/



4.4.2. L'Approche par compétences :

TAACTIC – Techniques d'Accompagnement pour l'Acquisition de Compétences Digitales

L'objectif général du projet TAACTIC (projet européen ERASMUS+) dont l'AID Coordination assure la gestion, est d'identifier, de développer et de rendre visible les compétences de base numériques des personnes faiblement qualifiées et des publics adultes fragilisés afin d'améliorer leur inclusion sociale, la poursuite de leur parcours de formation et leur accès à un emploi durable et de qualité.

TAACTIC apporte des réponses aux personnels éducatifs qui se posent les questions suivantes :

- Quelles compétences numériques de base mes apprenants doivent-ils avoir acquis en fin de formation ? (IO2 - Cadre de référence commun/ module de formation)
- Ont-ils déjà acquis certaines de ces compétences ? (IO1 Bilan de compétences numériques)
- Comment puis-je mettre en œuvre et faciliter l'apprentissage des compétences qu'ils n'ont pas ? (103 Activités pédagogiques)
- Quelles compétences plus spécifiques ma formation doit-elle cibler pour que mes apprenants puissent orienter leur parcours vers des métiers d'avenir du numérique ? (104 et 105 – recommandations et ressources pédagogiques)

Ce projet a débuté en novembre 2019 et se clôturera en avril 2022.

Toutes les informations sur le projet et ses thématiques sur notre site dans la rubrique "Nos projets" : <u>Approche par compétences</u>



PSYCH UP – Améliorer l'accompagnement des stagiaires présentant des troubles psychiques

Le Projet Psych Up est un projet européen Erasmus+ de 35 mois porté par l'INFREP (Organisme français) qui a pour objectif, d'une part de tracer les contours de la fonction de « Référent handicap psychologique » pour accroître les compétences des professionnels de l'éducation et de la formation professionnelle (EFP) et d'autre part d'améliorer l'accompagnement en formation des apprenants souffrant de troubles psychologiques durant leur formation.

Le projet a été lancé en octobre 2018 et se clôturera en juillet 2021 par un webinaire.

Toutes les informations sur le projet et ses thématiques sur notre site dans la rubrique "Nos projets": <u>Approche par compétences</u> et sur le site du projet: <u>https://psychup.net/news/</u>



4.4.3. Vers l'emploi :

NT4S – Nouveaux outils pour la formation par le travail

NT4S est un projet européen Erasmus+ dans lequel l'AID Coordination a été impliquée en tant que porteur de projet et qui s'est clôturé en 2020. Les objectifs spécifiques du projet ont porté sur :

- L'amélioration de la compréhension et de la connaissance des nouveaux outils de formation dans le modèle de formation en situation de travail ;
- Le développement d'activités de formation et de nouveaux outils de formation pour les formateurs dans ce domaine ;
- La sensibilisation des décideurs sur les modes d'apprentissage basés sur le travail, en particulier dans les territoires très en retard par rapport aux objectifs de l'UE.

Le projet s'est clôturé sur le bilan suivant :

- Les outils pédagogiques développés en réponse aux besoins en compétences des formateurs par le travail et aux enjeux de la lutte contre les discriminations ont été diffusés.
- Des recommandations ont été tissées en lien avec le projet « EFT » afin de poursuivre la réflexion sur les modalités d'organisation de la formation par le travail, ses conditions de réussite, ses apports à la réflexion en général et en réponse aux enjeux de ce type d'apprentissage en particulier, afin de contribuer à sa diffusion.
- Au final les partenaires du projet ont souhaité prolonger le chantier en axant leurs réflexions autour de l'évaluation et de la reconnaissance des acquis d'apprentissage de personnes faiblement qualifiées engagées en formation par le travail (voir « RAFT » dans la section "Reconnaissance des acquis").

Toutes les informations sur le projet et ses thématiques sur notre site dans la rubrique "Nos projets": <u>Vers l'emploi</u> et sur le site du projet : <u>http://www.nt4s.eu/</u>



4.4.4. Emancipation et citoyenneté:

EDAP – L'Europe donne des ailes à vos projets

Le projet EDAP (L'Europe donne des ailes à vos projets) est un projet européen Erasmus+ dont l'objectif est d'encourager l'émancipation des personnes défavorisées, en levant les freins qui entravent leur choix de parcours, en leur facilitant l'accès à un emploi durable et à un épanouissement social.

Ces objectifs seront atteints grâce à l'élaboration d'un parcours-type, d'outils communs venant soutenir les étapes-clés de ce parcours, une analyse des postures d'accompagnement et la réalisation d'un profil métier pour l'accompagnateur.

Ce projet s'étend de novembre 2019 à mars 2022. Son domaine d'activité principal est celui de la restauration mais les résultats seront transférables à d'autres secteurs. L'approche est systémique et axée sur le renforcement des compétences des publics.

Toutes les informations sur le projet et ses thématiques sur notre site dans la rubrique "Nos projets" : <u>Emancipation et citoyenneté</u>



Cofinancé par le programme Erasmus+ de l'Union européenne



Ces projets ont été financés avec le soutien de la Commission européenne. La présente communication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

4.5. L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

Une des missions de l'AID Coordination est d'organiser et de faciliter les flux d'informations, que ce soit à destination des centres AID pour qu'ils accèdent à une information actualisée, synthétique et pertinente, ou à destination d'acteurs externes, en soutenant la communication interne et externe du réseau AID et de ses membres.

4.5.1. Chiffres-clés

Voici les quelques chiffres-clés pour rendre compte de la fréquentation de nos deux principaux supports de communication externe :



4.5.2. Les points forts

- Continuité et régularité des deux nouveaux supports de communication :
 - ✓ L'AID En Bref, est une publication électronique exclusivement à vocation interne, qui présente des informations courtes, ancrées dans l'actualité, venant en échos de l'Inter-AID. En principe, chaque Inter-AID est suivie d'un AID En Bref, envoyé par mail et publié sur l'<u>Intranet AID</u> (Exclusivement accessible aux membres). En 2020, dix numéros sont parus.
 - ✓ L'AID News est une newsletter électronique trimestrielle de huit pages. Elle est destinée à faire écho, de manière large, à la vie du réseau AID. Elle s'articule principalement autour d'informations "mouvement", "membres" et "Coordination". Elle poursuit un objectif de communication interne au réseau sur les activités et projets des uns et des autres, mais surtout un objectif de visibilité externe de ces projets auprès des partenaires et du réseau au sens large. En 2020, quatre AID News sont parues en janvier(AID News n°5), en juin (AID News n°6), en octobre (AID

News n°7) et en décembre (AID News n°8). Les contenus, jusqu'alors répartis selon des rubriques prédéterminées (focus mouvement, focus centres, agenda...) ont été revus pour s'adapter davantage à la réalité de l'actualité et des préoccupations. La mise en page et l'ergonomie initiales ont également été revues à partir du numéro de juin, et une attention particulière a été portée sur les illustrations afin d'améliorer la lisibilité et l'attractivité du support.

- Continuité de la communication via les réseaux sociaux. Entamé en 2018, le travail d'animation de la page Facebook, se poursuit (voir l'infographie "chiffres-clés" en 4.5.1). Il passe par des publications systématiques et régulières (124 publications en 2020), la veille informationnelle sur les pages des centres et des partenaires proches, le renvoi ou la complémentarité entre les supports de communication AID et un travail régulier de reporting et d'analyse de l'impact des publications. Il est à noter que tous les évènements des centres et du mouvement ont drastiquement diminué en raison de la crise sanitaire et que le rythme des publications a ainsi légèrement diminué en 2020, avec parfois un impact plus faible. Néanmoins, le nombre d'abonnés à la page AID continue d'augmenter, ce qui démontre un développement continu de ce canal de communication.
- Dissémination des projets européens qui occupe une place toujours plus importante pour les évaluateurs. Cela implique la mobilisation plus systématique de l'énergie et des compétences des partenaires dans ce domaine avec la rédaction d'articles spécifiques, une veille continue pour le relais et/ou la création de publications sur les réseaux sociaux, la communication régulière des avancées du projet... La dissémination des projets européens a tendance à être plus professionnelle et plus soutenue au fil du temps. Elle occupe ainsi une place importante dans les actions de communication de l'AID Coordination mais permet également une réelle visibilité de ses projets et de ses expertises à l'échelle européenne.
- La communication des centres à l'honneur de l'Inter-AID de janvier 2020. Le dernier focus "communication" étant assez ancien, le point "Communication" a été porté à l'ordre du jour de cette Inter-AID de début d'année, sous l'angle des nouveaux enjeux, des nouveaux outils et d'une méthodologie simple et concrète pour réaliser le plan de communication de son organisation.
- Un site Internet en évolution et en amélioration permanente. Toute l'équipe garde un œil attentif sur les éventuels liens obsolètes, bugs, points d'amélioration ou information à modifier sur le site web, que ce soit sur la partie publique ou privée. Même si les actualités trouvent le plus souvent leur place sur la page Facebook, les plus importantes et celles concernant particulièrement les projets de l'AID Coordination sont relayées à la une du site, qui est ainsi régulièrement mise à jour. Les mises à jour les plus importantes en 2020 ont concerné les pages projets et la partie Intranet du site pour une navigation plus claire et intuitive. Certaines mises à jour techniques fin 2019 ont mis en lumière une infrastructure dépassée, qui ne pouvait pas "simplement" faire l'objet d'améliorations mais qui devait être complètement

redéveloppée avec un autre CMS (Content Management System). L'appel d'offres pour ce nouveau site a été lancé en août 2020 au terme duquel *Pixel* and co, service du CF2m, a été retenu. Le nouveau site Internet devrait voir le jour dans le courant du 1 er semestre 2021.

• Une présence continue au GT communication de l'Interfédé permet une bonne circulation des informations et amène davantage de cohérence, d'une part entre les efforts de communication des fédérations, et d'autre part dans les actions de communication sectorielle. Cette année, les deux évènements sectoriels prévus (CISP en action et l'action au Parlement Wallon) ont été reportés mais le travail sera capitalisé pour leur réalisation en 2021.

4.5.3. Les chantiers communication 2021 :

- La modernisation du site Internet nécessitant de reprogrammer l'entièreté d'un nouveau site, cela donnera lieu à la réécriture de contenus, à la refonte des menus et de la navigation, à d'éventuels changements graphiques... Même si l'appel d'offres souligne une satisfaction générale concernant le site actuel, nous profiterons de ce chantier pour réinterroger les fonctionnalités, les contenus et les améliorations pertinentes. Par ailleurs, il faudra se réapproprier un nouveau CMS et tout cela devrait mobiliser, sur 2021, une énergie significative.
- Continuer la publication de l'AID En Bref et de l'AID News, qui rencontrent un accueil très favorable des publics visés. Une attention particulière sera portée sur l'accès à une information ciblée pour l'AID en Bref (avec un récapitulatif du sommaire joint à l'envoi) et sur la diffusion la plus large possible de l'AID News, dans les équipes et auprès des partenaires.
- Continuer le travail de veille et de publication d'informations sur les réseaux sociaux, pour avoir toujours des informations récentes et mises à jour, nécessaires pour "exister" sur ces réseaux et dynamiser l'impact et les réactions des membres de la communauté.



5. CONCLUSIONS

LES TEMPS FORTS DE 2020

Inter-AID: présentation par **Basilio Napoli** du décret sur « l'accompagnement orienté coaching et solutions des chercheurs d'emploi »

PARS: organisation des GT référentiels, partenariats, attestations de fin de formation et qualité. Webinaire qualité organisé en décembre

Lancement du **projet RAFT** en novembre

RAFT Work-based learning recognition

C#VID-19

MARS: Crise sanitaire et confinement. Toutes les activités passent en virtuel

Mise en place d'une centrale d'achats pour les assurances

Septembre, présentation de l'**enquête populaire en AID** en vue du lancement des animations

Formation à distance :

- création du Trello (force du réseau, mise en commun et partage de ressources)
- Inter-AID formation à distance avec Rochane Kherbouche
- Inter-AID télétravail avec Laurent Taskin

LES PERSPECTIVES 2021

La représentation: En Wallonie, le premier enjeu consistera à poursuivre l'intense travail de lobbying vis-à-vis des pouvoirs publics afin de finaliser les modifications législatives (AGW GDE et AGW CISP) votées sous la précédente législature. L'aboutissement de la réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi est un dossier qui pourrait potentiellement avoir un impact significatif tant sur les personnes que sur les opérateurs. Enfin, le plan de relance wallon sera aussi à l'agenda, avec probablement des mesures impactant le secteur des CISP. Le dossier sera à suivre de près et à mettre en lien avec la démarche "Budget Base Zéro" lancée par le gouvernement à l'initiative du Ministre du budget et des finances.

A Bruxelles, ce sont les modalités de financement, et singulièrement le FSE qui sera au centre de toutes les attentions : nouvelle programmation, nouvelle méthodologie de justification et peut-être à terme, l'émancipation de cette source de financement très contraignante.

Pour le secteur de l'ISP dans son ensemble, une attention particulière sera portée aux différentes négociations liées aux Accords du non marchand, à Bruxelles et en Wallonie.

L'aide à la gestion: Les dérivés du nouveaux Code des sociétés et associations n'ont pas fini de faire parler d'eux, d'autant que le Guide des dépenses éligibles (RW) s'y réfère(ra), qu'elle que soit sa mouture: le marché public des assurances devra être mis en œuvre, les suivants amorcés, sur base de ressources à partager; les Assemblées générales et autres statuts des asbl n'ont pas non plus fini de faire parler d'eux; une nouvelle convention sera appelée à formaliser le fonctionnement du réseau, de sorte d'en préserver la raison d'être et les actions qui en découlent; en attendant de savoir ce que nous réserve le contexte institutionnel bruxellois et à quelle sauce sera resservi le guide des dépenses éligibles en Région wallonne.

L'aide au développement: En 2021, trois candidatures au programme Erasmus+ seront déposées: un projet travaillant sur l'accompagnement des travailleurs en insertion (Article 60, SINE, etc.), un second projet explorant l'aspect formatif de la pratique sportive dans le secteur de l'insertion socioprofessionnelle, et un troisième autour des savoir-faire comportementaux, en suivi du projet STEP4SFC. Enfin, la question de l'articulation formation/emploi reste une question à approfondir: via les emplois d'insertion et/ou le renforcement des actions d'économie sociale. Les projets TZCLD et ou le plan de relance pour la Wallonie pourraient faire naître des opportunités à ce propos.

Concernant les centres wallons, dans la perspective du ré-agrément (dépôt des dossiers en 2022), un travail d'accompagnement spécifique sera mis en place afin de positionner nos membres dans les meilleures conditions pour la prochaine programmation 2023-2029.

L'animation pédagogique: Deux thématiques mobiliseront particulièrement l'AID Coordination et ses membres: la reconnaissance des acquis d'apprentissage, avec l'aboutissement du projet PARS, et l'intégration du numérique en formation, à distance et en présentiel, qui soulève la question des compétences numériques des

stagiaires et des équipes. De plus, le projet Psych Up sera clôturé en été, après près de 3 ans de collaboration européenne.

Communication: Le renouvellement du site Internet et la refonte de l'espace intranet constitue le principal chantier des deux prochaines années.

Contexte Coronavirus: Le printemps 2020 a fortement ébranlé nos sociétés, en ce compris nos centres de formation. A court terme, il s'agit d'une crise à gérer: définir des mesures de sécurité sanitaire, maintenir le lien social avec nos stagiaires, poursuivre un certain travail formatif, même à distance, défendre la sécurité financière des centres, préserver l'emploi de nos travailleurs, mobiliser nos équipes autour de ces enjeux... A moyen terme, il s'agira de tirer les enseignements positifs de cette période au niveau des innovations organisationnelles et pédagogiques qui mériteront d'être maintenues et approfondies. Par ailleurs, une très grande attention devra être apportée aux impacts économiques de cette crise: impacts pour les centres (financements, rentrées propres et équilibres financiers), impacts pour les stagiaires (opportunités de stage et d'emploi) afin de pouvoir apporter les réponses adéquates, aux niveaux particuliers et collectifs.





Mise au vert de l'équipe de la Coordination, à Villers-la-Ville Août 2020

ANNEXES

Le plan d'actions du réseau

Les statistiques 2020

L'organigramme de l'AID Coordination

Le plan d'actions du réseau

En janvier 2019, toute l'équipe de l'AID coordination a eu le plaisir de présenter son plan d'action pluriannuel 2019-2021 lors de l'Inter-AID de Janvier 2019.

Ce plan d'action a été validé par ses membres et son conseil d'administration. Il sera actualisé annuellement et permettra de soutenir les missions dévouées à la coordination et présenté en détails dans le chapitre 4 de ce rapport «L'AID Coordination et le cahier des charges »

OBJECTIFS ET PRIORITÉS 2019-2021

| REPRESENTATION | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| Finalités | Objectifs | Priorités | | | |
| | défense des intérêts des | Assurer la présidence de l'Interfédé en 2019 | | | |
| Représenter et défendre les intérêts des centres de formation AID et leurs stagiaires | centres AID et des stagiaires au niveau: + du mouvement (MOC, CSC) + du secteur (Interfédé, Febisp) + des instances de concertation sociale (CE/CPPT mouvement social, Fesefa) + des administrations régionales (DG, Forem, Bruxelles Formation) + des Ministères de l'Emploi et de la Formation régionaux | Assurer la représentation et la défense du secteur dans le cadre des élections et de la mise en place des nouveaux gouvernements régionaux Co-construire et alimenter les mandats des représentants par les membres | | | |

| AIDE A LA GESTION | | | | | |
|---|---|---|--|--|--|
| Finalités | Objectifs | Priorités | | | |
| Suivi de l'évolution des législations | Identifier l'évolution des législations susceptibles d'impacter les centres de formation. Synthétiser et vulgariser l'information. Identifier les enjeux. Construire des pistes de réponses. Développer des stratégies de lobbying pour influencer les dispositifs futurs | - Avant-projet AGW CISP - Avant-projet Guide des dépenses éligibles - Avant-projet décret insertion - Réforme du droit des sociétés - UBO => Identification des enjeux + Iobbying Méthode: + travail d'analyse et de vulgarisation par l'AID Coordination + alimentation par les centres d'éléments pour construire le positionnement AID + information via l'Inter AID et AID en Bref. Développer des outils et actions de résistance et d'adaptation pour répondre aux évolutions législatives. Accompagner les centres dans l'implémentation de ces outils et actions Méthode: + groupes de travail en Inter-AID ou spécifiques + accompagnement individuel Pérenniser et stabiliser le système de veille: + Construire au départ de ressources internes et externes un "pool" d'experts sur les différentes matières + Archiver et référencer les notes d'analyses et les outils de gestion servant à répondre aux évolutions => lien avec les GT com et GT gestion | | | |
| Décret et inspections : Veille et soutien aux centres | Préparer les centres à être en ordre par rapport aux prescrits Accompagner et/ou défendre les | Affiner la check-list des différentes "preuves" à fournir Définir des procédures à mettre en place (appels d'offre, signatures des stagiaires) | | | |
| | centres lors de litiges avec les inspections Construire un rapport de force collectif (via Interfédé, Febisp) => lien représentation | Méthode (Opérationnalisation via GT Gestion): + Sur base des bonnes pratiques existantes => sous-groupes spécifiques + Formalisation et mutualisation via l'Intranet par l'équipe | | | |

| | | Organiser le retour d'information (mutualisation) en fonction de la façon dont se déroulent les inspections. => Via l'Inter-AID (responsabilité des centres) Accompagner les centres wallons en cas de litige avec l'Inspection Accompagner les centres Bruxellois par rapport au FSE |
|--|--|--|
| Outils de gestion économique et financiers | Partage & élaboration d'outils et de pratiques pour améliorer la gestion administrative et financière des centres | Suivi de l'actualité (évolution des prescrits) En fonction des échéances récurrentes (inspections, rapports d'activité) Réponse à des besoins spécifiques, individuels ou ponctuels |
| FM Pro | Avoir un outil fonctionnel d'encodage des données stagiaires qui rencontre les besoins d'une majorité d'usagers (appropriation, autonomie, fonctions, facilité d'encodage, adaptation aux besoins, etc.) | Développement des modules et options restants Accompagnements individuels (en permanence / sur demande) Formation collective (?) Développement de solutions |
| Evaluation des pratiques / Pertinence de nos pratiques | Développement d'un outil/ méthodologie pour évaluer l'impact social de nos actions | Recherche de support / bonne pratique pertinents pour mesurer la faisabilité dans notre secteur Appel à projet sur la thématique pour développer un outil / méthode adaptés au secteur |
| Gestion des ressources humaines | Développer des outils de gestion des collaborateurs/Motivation des équipes | Identification des besoins Recherche et mutualisation d'outils et de méthodes appropriés Implémentation et testing des outils et méthodes |

| AIDE AU DEVELOPPEMENT | | | | | |
|--|---|---|--|--|--|
| Finalités | Objectifs | Priorités | | | |
| Evolution des filières | | Appropriation critique des métiers en pénurie | | | |
| de formation et des compétences des formateurs | Développer de nouvelles filières porteuses | Identification de l'offre de formation par bassin | | | |
| des formateurs | | Reconversion des formateurs en lien avec l'évolution des filières | | | |
| | | Plans de formation individuels et collectifs | | | |
| Formation continuée des travailleurs | Assurer une formation continue organisée des travailleurs | Faire le lien avec les développements péda/formation de l'Interfédé | | | |
| | | Organisation de rencontres thématiques de travailleurs | | | |
| | Valoriogition des granuis des | Analyse des dispositifs d'évaluation | | | |
| Reconnaissance des acquis des stagiaires en ISP | Valorisation des acquis des stagiaires et fluidification des parcours de formation (passerelles et filières entre opérateurs EFP) | Démarche qualité | | | |
| | et illietes etitle operateurs erry | Expérimentation des systèmes développés | | | |
| Diversification des sources de financement (subventions et activités fonds propres) | Soutenir le développement des | Relevé des appels à projet et sources de financement autres | | | |
| | activités des centres | Conseil et stratégie pour le développement des centres | | | |

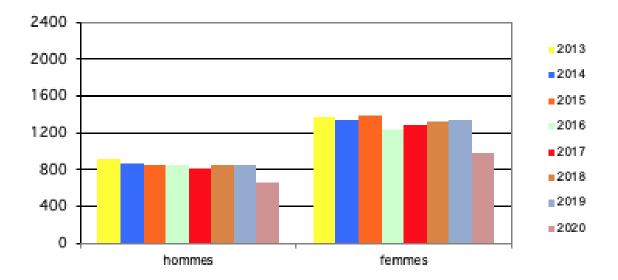
| ANIMATION PEDAGOGIQUE | | | | | |
|---|--|---|--|--|--|
| Finalités | Objectifs | Priorités | | | |
| Outils d'évaluation et de suivi des stagiaires (PIF, etc) | Développement et évolution des modèles types et des méthodes d'évaluation et de suivi | Mutualisation des modèles et méthodes d'évaluation et de suivi Différenciation des besoins entre Défi et EFT Développer les méthodologie et outils d'évaluation | | | |
| Analyse des pratiques d'évaluation des stagiaires et de leur progression | Développement d'une démarche qualité | Evaluation de nos pratiques d'évaluation des stagiaires et de leur progression Etude et analyse des pratiques existantes "démarche qualité" | | | |
| | | Suivi des GT orientation de l'IF | | | |
| Filière Orientation | Développement des pratiques | Analyse des résultats GT IF | | | |
| Timere offernation | pour les filières concernées | Identification des besoins non rencontrés | | | |
| Précarisation des publics | Comprendre et appréhender les impacts de la précarisation des publics sur la formation et le recrutement des stagiaires | Objectiver les ressentis, approfondir le sujet en analysant la précarisation et les phénomènes de désaffiliation/disqualification sociale des publics Adapter les pratiques aux nouvelles réalités sociales/sociétales | | | |
| | | Plus transversal/externe > Assemblée sectorielle sur le sujet/Lobbying- Sensibilisation | | | |
| La formation sur chantier en EFT | Mieux articuler la dimension formation avec les activités chantier | Mutualisation des besoins des formateurs EFT/chantier et analyse des pratiques en l'état actuel Adapter les pratiques en remettant la formation/l'apprentissage et les compétences au centre des chantiers Articuler la formation sur chantier avec les référentiels IF | | | |
| Elaboration du projet post-formation et suivi des stagiaires | Mutualisation / développement des outils d'élaboration du projet post-formation Mutualisation / développement des outils de suivi post-formation | Identification des sources externes de financement Méthode de construction du projet post-formation Analyses des méthodes d'évaluation du taux d'insertion des stagiaires | | | |

| INFORMATION ET COMMUNICATION | | | | | | |
|---|---|--|--|--|--|--|
| Finalités | Objectifs | Priorités | | | | |
| Valoriser et rendre accessible le travail de fond réalisé dans le cadre de ce plan d'action | Avoir une information mise à jour, | Capitalisation des informations et outils | | | | |
| | bien organisée, synthétique et facile d'accès (Intranet, Trello,), qui relaie les productions et l'état des travaux relatifs aux différentes | Diffusion de l'information | | | | |
| | thématiques | Soutien à la production de supports | | | | |
| Accompagner et soutenir la communication | Soutenir la réflexion sur les canaux de communication pertinents pour le développement des | Appuyer le développement économique par la communication Appuyer le recrutement des stagiaires | | | | |
| des centres | activités des centres | Réflexion sur une stratégie de communication globale | | | | |

Les statistiques 2020

1. Ventilation du public accueilli par sexe

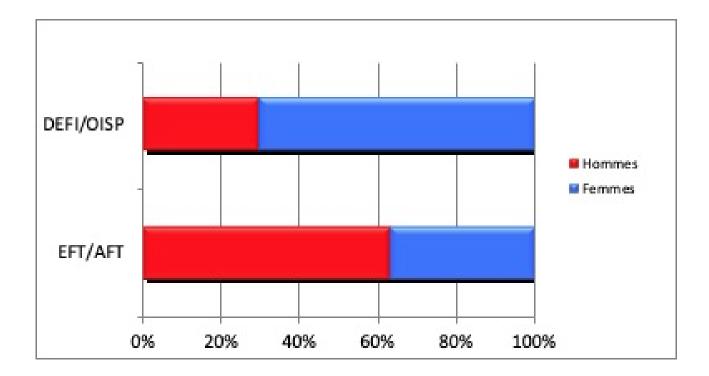
Les femmes sont toujours largement majoritaires parmi notre public. Il y a très peu d'évolution d'une année à l'autre.



| 2020 | Hommes | Femmes |
|------------------|--------|--------|
| Chiffres absolus | 657 | 990 |
| En pourcentage | 40 % | 60 % |

Les femmes sont majoritairement présentes dans les filières DEFI/OISP, comme nous le verrons ci-après.

2. Des filières de formation sexuées



Suivant le type de pédagogie développée, il apparaît clairement que les femmes sont plus présentes que les hommes dans les filières DEFI/OISP (70% de femmes) mais sont moins présentes dans les filières EFT (35% de femmes).

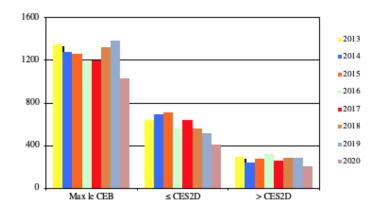
Ce résultat très marqué est aussi à mettre en regard avec le nombre de filières en DEFI/OISP et EFT/AFT.

3. Niveau d'études à l'entrée par année

La mission des CISP est de former un public éloigné de l'emploi notamment pour des raisons de faible niveau de diplôme. Cela correspond à nos options politiques. Comme le montre le tableau ci-dessous, en 2020, on retrouve dans la structure de notre public AID, une forte proportion (64%) de stagiaires disposant au maximum du certificat d'enseignement secondaire du deuxième degré (CES2D) : 19% des stagiaires n'ont pas de diplôme, 20% disposent du CEB et 25% sont titulaires du CES2D. Les stagiaires ayant obtenu leur certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) constituent 11% des bénéficiaires et seulement 1% d'entre eux peuvent se prévaloir d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Enfin, une proportion importante de stagiaires (24%) dispose d'un diplôme qui n'est pas reconnu en Belgique.

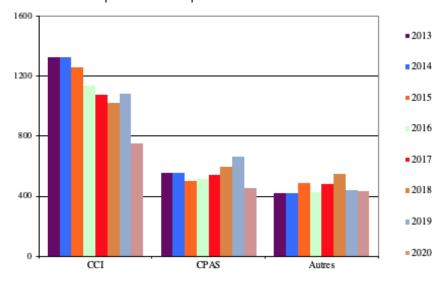
| 2020 | sans diplôme | CEB | CE\$2D | CESS | Supérieur | Non reconnu |
|---------------------|-----------------|-----|--------|------|-----------|----------------|
| Chiffres absolus | 308 | 330 | 408 | 187 | 18 | 396 |
| En pourcentage | 19% | 20% | 25% | 11% | 1% | 24 % |

Dans le graphique pluriannuel ci-dessous, précisons que les stagiaires ne disposant pas d'un diplôme reconnu sont repris sous la mention « max le CEB », tandis que les stagiaires disposant d'un diplôme « supérieur » sont repris sous la mention « >CES2D ».



4. Statuts administratifs à l'entrée

Jusqu'en 2015, les stagiaires étaient répertoriés selon trois statuts que nous avons voulu conserver pour nous permettre des comparaisons sur notre graphique pluriannuel : chômeur complet indemnisé (CCI), bénéficiaire des allocations du CPAS et demandeur d'emploi inoccupé hors CCI.



| | Chômeurs | Chômeurs non indemnisés | | |
|-----------------------|------------|-------------------------|-----|--|
| | indemnisés | CPAS Autres | | |
| Chiffres absolus 2020 | 751 | 458 | 438 | |
| En pourcentage | 46 % | 28 % 26 | | |

Les chômeurs complets indemnisés représentent 46% de notre public (-3 % par rapport à 2019). Les 54% restants se répartissent entre les personnes relevant du CPAS (28%) et de la catégorie « autres » (26%) qui recouvre les personnes qui n'ont pas de revenu car elles sont à charge d'une autre personne. La diminution graduelle depuis 2015 de la proportion des stagiaires « chômeurs complets indemnisés » (excepté en 2019 où elle s'était stabilisée) est à mettre en lien avec "l'activation du comportement de recherche d'emploi" de l'Onem qui peut entraîner l'exclusion des personnes des allocations de chômage. Elles se retrouvent avec la seule perspective de l'assistance des CPAS ou de leur famille.

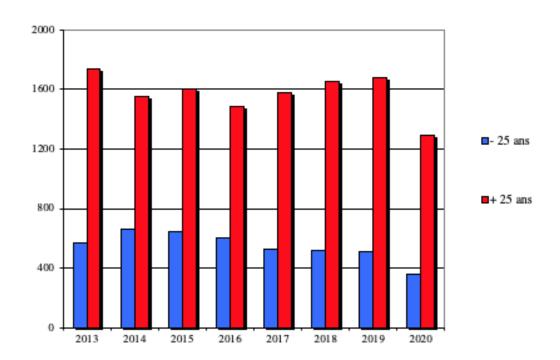
5. Ages des stagiaires à l'entrée

| | - 25 ans | + 25 ans | + 50 ans |
|-----------------------|----------|----------|----------|
| Chiffres absolus 2020 | | | |
| | 358 | 1114 | 175 |
| En pourcentage | | | 10 % |
| | 22 % | 68 % | |

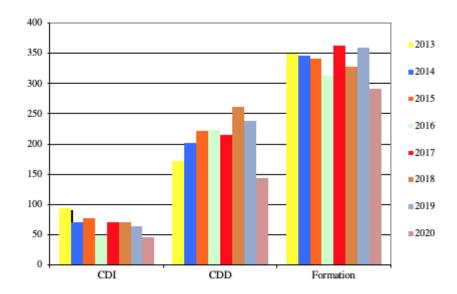
Les stagiaires qui fréquentent les centres de formation ont majoritairement plus de 25 ans (78% si on additionne les « + 25 ans » et les « + 50 ans »). Ce ne sont pas des jeunes qui sortent de l'école. Les 10% de personnes de + de 50 ans est également significatif. Nous formulons l'hypothèse d'un lien avec la mise en place de la procédure d'activation du comportement de recherche d'emploi qui, depuis le 1^{er} janvier 2015, n'est plus soumise à une limite d'âge et est donc applicable jusqu'à l'âge de la pension.

On peut par ailleurs constater une diminution graduelle des moins de 25 ans depuis 2015.

Dans notre graphique pluriannuel, nous précisons que les stagiaires de « + 50 ans » sont repris sous la mention « + 25 ans ».



6. Les résultats d'insertion

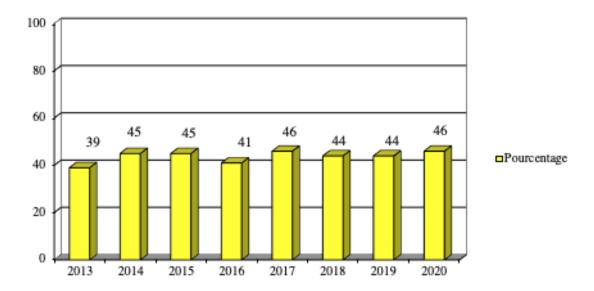


| | | | Emploi | | |
|----------------------------|----------------------------|---|-----------------------|---------------------|-----------|
| | Total des inscrits 2020 | Stagiaires qui ont quitté ou terminé la formation en 2020 | Durée indéterminée | Durée déterminée | Formation |
| En chiffres absolus | 1647 | 1054 | 46 | 143 | 292 |
| Résultats d'insertion en % | | 4 % | 14 % | 28 % | |
| | | | 46 % | | |

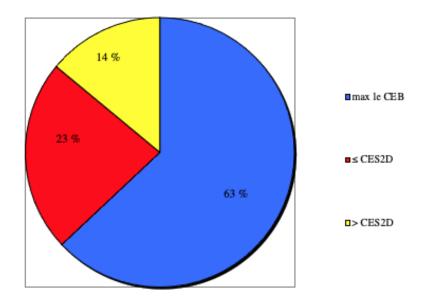
En 2020, 64% des stagiaires ont quitté ou terminé la formation contre 69,55% en 2019. Les résultats globaux d'insertion 2020 sont en progression par rapport à 2019 (+2%), notamment grâce aux 28% des stagiaires qui poursuivent une formation, contre 24% en 2019. Le pourcentage de contrats à durée indéterminée obtenus reste stable (4%). Par contre, les contrats à durée déterminée obtenus sont en diminution (-2%). Il y a sans doute une relation de cause à effet, puisqu'entre la mi-mars et la fin avril, le nombre de recrutements a chuté de façon spectaculaire avec le confinement. Dans tous les cas, on notera qu'il y a un enjeu à travailler la sortie du stagiaire et son accompagnement post-formation (c'est d'ailleurs une obligation du décret).

En pourcentage:

Les pourcentages d'insertion restent relativement stables depuis 2014, même s'il y a des évolutions dans le type d'insertion.



7. Tableaux croisés taux d'insertion / niveau de formation de base



| | Stagiaires qui ont quitté ou terminé la formation pour un emploi ou une formation | Maximum le CEB | ≤CES2D | > au CES2D |
|--------------------|---|-------------------|--------|------------|
| Stagiaires insérés | 481 | 303 | 113 | 65 |
| En pourcentage | 100 % | 63 % | 23 % | 14% |

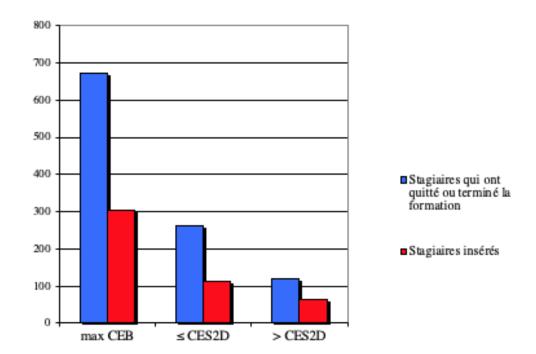
A côté des chiffres absolus et d'un regard macro, il nous a semblé intéressant de croiser l'insertion et le niveau d'étude initial, car les stagiaires qui ont un emploi ou poursuivent une formation ne sont-ils pas ceux qui au départ avaient les plus grandes possibilités d'insertion?

En 2020, on peut constater que les stagiaires qui disposent :

- · au maximum du CEB, représentent 63% de notre public pour 63% d'insertion
- · au maximum du CES2D, représentent 25% de notre public pour 23% d'insertion;
- · d'un diplôme supérieur au CES2D, représentent 12% de notre public pour 14% d'insertion.

Proportionnellement, on s'aperçoit que le niveau de formation initial des stagiaires a un impact sur leur taux d'insertion.

8. Regardons de plus près le lien insertion et formation initiale :



| | Total | Maximum le CEB | ≤CE\$2D | > au CES2D |
|--|-------|-------------------|---------|------------|
| Stagiaires qui ont terminé ou quitté la formation | 1.054 | 672 | 261 | 121 |
| Stagiaires insérés | 481 | 303 | 113 | 65 |
| En pourcentage | 46 % | 45 % | 43 % | 54 % |

La formation initiale est-elle un facteur facilitant une insertion professionnelle ? Comment lire le tableau ci-dessus ?

Quand on a au maximum le CEB, on a 4,5 chances sur 10 de "s'insérer" (emploi ou formation). C'est légèrement plus que la proportion pour les stagiaires disposant au maximum du CES2D (4,3 chances sur 10), mais moins que pour les stagiaires disposant d'un diplôme supérieur au CES2D (5,4 chances sur 10). Le taux d'insertion de ces derniers reste supérieur à la moyenne.

On remarque pourtant que la situation peut évoluer d'une année à l'autre, ainsi :

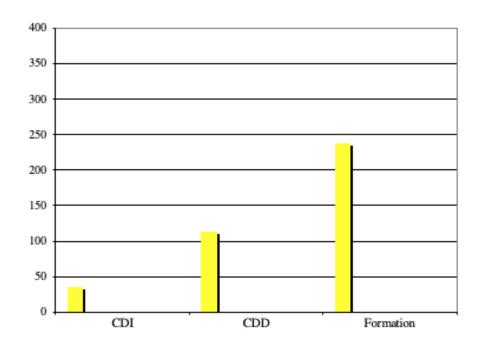
· pour les stagiaires ayant au maximum le CEB, le pourcentage de réinsertion était de 41% en 2019 ;

- · pour les stagiaires disposant au maximum d'un diplôme CES2D, il était de 46% en 2019 ;
- · pour les stagiaires disposant d'un diplôme supérieur au CES2D, le pourcentage de réinsertion était de 52% en 2019.

L'examen de la catégorie plurielle des stagiaires ayant au maximum le CEB (sans diplôme/CEB/diplôme non reconnu) laisse apparaître des disparités au sein de cette catégorie, entre les stagiaires sans diplôme ou avec le CEB qui ont 4 chances sur 10 de se réinsérer, et les stagiaires ne disposant pas d'un diplôme reconnu qui, eux, ont 5,4 chances sur 10 de se réinsérer.

9. Et pour les stagiaires qui ont achevé leur formation?

9.1 Les résultats d'insertion des stagiaires qui ont terminé la formation

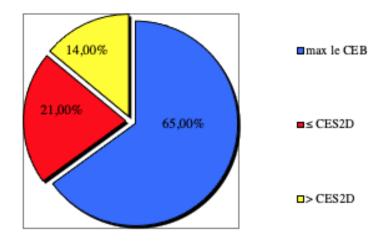


| | | Emploi | | |
|----------------------------|---|-----------------------|---------------------|-----------|
| Total des inscrits 2020 | Stagiaires qui ont terminé la formation en 2020 | Durée indéterminée | Durée déterminée | Formation |
| 1647 | 767 | 36 | 113 | 238 |
| | | | 50 % | |

Les résultats globaux d'insertion sont légèrement plus élevés pour les stagiaires qui ont terminé leur formation : 50% en comparaison des 46% pour tous les stagiaires sortis en 2020, qu'ils aient quitté ou terminé la formation.

19% de stagiaires ont obtenu un emploi en fin de formation et 31% poursuivent une nouvelle formation.

9.2 Tableaux croisés taux d'insertion / niveau de formation de base



| | Stagiaires qui ont terminé la formation pour un emploi ou une formation | Maximum le CEB | ≤CES2D | > au CES2D |
|--------------------|---|-------------------|--------|------------|
| Stagiaires insérés | 387 | 251 | 82 | 54 |
| En pourcentage | 100 % | 65 % | 21 % | 14 % |

En croisant l'insertion et le niveau d'étude initial des stagiaires qui ont terminé leur formation pour un emploi ou une formation, on peut constater que les stagiaires qui disposent :

- · au maximum du CEB, représentent 63% de notre public pour 65% d'insertion
- · au maximum du CES2D, représentent 25% de notre public pour 21% d'insertion ;
- · d'un diplôme supérieur au CES2D, représentent 12% de notre public pour 14% d'insertion.

Les stagiaires insérés ayant terminé la formation représentent 73% des stagiaires insérés ayant quitté ou terminé la formation.

9.3 Regardons aussi de plus près le lien insertion et formation initiale

| | Total | Maximum le CEB | ≤CE\$2D | > au CES2D |
|--|-------|-------------------|---------|------------|
| Stagiaires qui ont terminé la formation | 767 | 486 | 190 | 91 |
| Stagiaires insérés | 387 | 251 | 82 | 54 |
| En pourcentage | 50 % | 52 % | 43 % | 59 % |

Les stagiaires qui ont terminé leur formation et qui ont au maximum le CEB ont 5,2 chances sur 10 de se réinsérer. Alors que les stagiaires disposant au maximum du CES2D ont 4,3 chances sur 10 et les stagiaires disposant d'un diplôme supérieur au CES2D ont 5,9 chances sur 10.

L'examen de la catégorie plurielle des stagiaires ayant au maximum le CEB (sans diplôme/CEB/diplôme non reconnu) laisse apparaître que les stagiaires (sans diplôme/CEB) ont 4,5 chances sur 10 de se réinsérer, tandis que les stagiaires ne disposant pas d'un diplôme reconnu ont 5,9 chances sur 10 de se réinsérer.

Globalement, on peut dire que tous les stagiaires qui terminent la formation voient leur chance d'insertion maximisée, à l'exception des stagiaires disposant au maximum du CES2D.

L'organigramme de l'AID Coordination

